



Divorce entre française et marocain

Par **yasmin_old**, le **12/11/2007** à **23:50**

voilà mon souci, je suis aujourd'hui marié avec une française et je suis en France depuis août dernier. Je pensais en arrivant vivre avec ma femme dans notre appartement à ma grande surprise j'ai habité chez mes beaux-parents, ils m'ont séquestré, m'ont fait travailler au black car mon beau-père est artisan, ne me donnait pas de paie et ne me donnait pas mes papiers, cela veut dire que je circule dans les rues sans mon récépissé, à l'heure d'aujourd'hui je suis à la rue car mon épouse veut demander le divorce; quels sont réellement mes droits?? Je pensais vivre une idylle mais je vis un vrai cauchemar.... dans un pays que je ne connais pas: merci